

Le Mag

Le magazine des Tassilunois

P 06

Le point sur la crise sanitaire

P 12

Le comptage des vélos
avenue de la République

P 13

Parc de la Raude :
réunion publique le 12 octobre

P 15

Le nouvel accueil de la mairie

Octobre
2021

72




TASSIN
LA DEMI-LUNE

p 08 - 11

La saison 2021-2022 de L'Atrium : au rendez-vous des émotions

LA RENTRÉE SCOLAIRE À TASSIN LA DEMI-LUNE

Cette nouvelle rentrée scolaire s'est inscrite sous le signe de la santé et de la sécurité ! Dans un contexte de risque épidémique et de plan Vigipirate renforcé, le Maire, **Pascal Charmot** et **Claire Schutz**, Adjointe en charges des affaires scolaires, ont souhaité mettre en avant **la santé et la sécurité pour tous**. En lien étroit avec les directrices et directeurs d'école, tous les protocoles sanitaires ont été déployés afin de s'adapter à l'évolution de l'épidémie en fonction des territoires. Par ailleurs, la Ville a renforcé son dispositif en finançant, avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la mise en place de **60 purificateurs d'air dans l'ensemble des établissements scolaires publics et privés et des crèches de la commune (dans les zones de brassage comme les cantines, bibliothèques ...)**. En parallèle, la municipalité travaille sur la mise en place de capteurs de CO₂ dans les classes. Excellente année scolaire à toutes et tous !





« Métropole de Lyon : et si on arrêta tout ? »

Pourquoi j'ai choisi de signer la tribune portée par 45 maires de la Métropole

La Métropole de Lyon, créée par la loi « MAPTAM » en 2015, illustre une réforme inadaptée et inopérante. Elle se révèle être un colosse aux pieds d'argile, une entité désincarnée sans lien avec les territoires qui la composent, incapable d'apporter les réponses aux attentes actuelles des habitants. **Nous, maires, conseillers municipaux et élus de la Métropole de Lyon, ne sommes pas entendus par Bruno Bernard, Président de la Métropole, ni par son exécutif métropolitain lorsque nous les alertons et que nous leur tendons la main pour répondre collectivement aux enjeux de ce territoire**, fort de 59 communes, qui est le premier pôle économique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

et le deuxième de France. Ce mépris est symptomatique d'une collectivité déséquilibrée, dont le modèle institutionnel incite à une gouvernance aveugle et verticale contre les communes et sans les citoyens.

Les exemples sont aujourd'hui légion de cette Métropole qui se construit au détriment de ses communes et de ses habitants : **zone à faibles émissions** (ZFE) qui risque de devenir une zone à forte exclusion (puisqu'elle repose sur la capacité financière des habitants à se doter de véhicules propres) ; mise en place à marche forcée d'une **régie de l'eau** avec un vrai risque d'augmentation des tarifs pour les usagers ; **révision majeure du PLU-H** déguisée en modification, qui risque de limiter le développement économique et de contraindre les habitants dans le choix de leur lieu d'habitation ; **abandon des projets de nouveaux métros** sous couvert de consultations biaisées pour imposer la construction de téléphériques refusée par les territoires concernés...

À cela s'ajoutent les **coups portés aux communes pour leur retirer des capacités financières** : baisse des budgets de voirie de proximité qui permettaient de financer des aménagements et des équipements du quotidien, refus de prendre en compte les projets portés par les communes dans la programmation pluriannuelle d'investissements métropolitains, ou tout simplement position de principe sur l'aménagement de certains axes, à l'exemple de la situation de l'avenue de la République, où la Métropole souhaite maintenir la suppression de deux voies de circulation sur quatre, au détriment de la qualité de l'air, avec une congestion sans précédent et malgré une proposition alternative de la Ville très largement soutenue par les Tassilunois.

Face à ces constats, j'ai choisi de m'associer solennellement à cet appel collectif, désormais accessible à tous les habitants du Grand Lyon qui souhaiteraient le soutenir, via le lien suivant : <https://chng.it/XWfY6mmyy>

Vous pouvez compter sur mon engagement pour défendre les projets de notre ville ainsi que les intérêts de notre territoire et de celles et ceux qui y vivent.

Bien à vous,

Pascal Charvet

Maire de Tassin la Demi-Lune,
Conseiller de la Métropole de Lyon

Retrouvez le texte de la tribune dans son intégralité sur le site de la ville.



Mot du Maire



1 Libération de Tassin la Demi-Lune

Cérémonie commémorative de la Libération de Tassin la Demi-Lune en présence du Maire **Pascal Charmot**, d'**Isabelle Charrier**, conseillère déléguée aux Cérémonies et au Protocole, de **Pierrick Jannin**, conseiller délégué à la Citoyenneté et à la Jeunesse, de **Charles-Henri Bernard**, Maire de Bully, des élus, du Président de l'association des anciens combattants et mutilés UMAC Tassin, du Délégué du Comité départemental de la Légion d'Honneur, des représentants des forces de sécurité, des portedrapeaux et des jeunes membres du Comité Consultatif Jeunesse. Une cérémonie sous le signe de l'émotion en présence de la famille de **René Vallin**, résistant mort au combat pour libérer Tassin la Demi-Lune le 2 septembre 1944.

2 Balcons fleuris

Katia Péchard, 1^{re} adjointe, et **Yohann Hachani**, conseiller délégué à la Solidarité intergénérationnelle et à la Politique Seniors, ont remis les prix des « balcons fleuris » aux résidents de la Résidence Beauséjour.

3 Nouvelle saison culturelle 2021/2022

Lancement de la nouvelle saison de l'Espace culturel L'Atrium en présence du Maire, **Pascal Charmot**, et de **Christine Boulay**, adjointe déléguée à la Culture. Un programme riche et de nombreuses nouveautés à découvrir dans le dossier du Mag' !

4 Forum des associations

Le Forum des associations s'est tenu le 4 septembre comme chaque année au gymnase des Genêtères et à l'Espace culturel L'Atrium en présence du maire **Pascal Charmot** et de **Serge Husson**, adjoint délégué aux sports. Merci à toutes les associations qui ont participé à cet événement.



5 Futur Centre de formation d'apprentis de la Gastronomie

Le Maire, **Pascal Charmot**, et **Ghislaine Bouvier**, adjointe aux Commerces, ont rencontré l'équipe en charge de la conception et de la réalisation du chantier du CFA de la Gastronomie, installé dans le château de Lacroix-Laval, à proximité immédiate de la commune de Tassin la Demi-Lune. Ce projet lancé et porté par le chef étoilé lyonnais, **Christian Têtedoie**, est une chance pour nos futurs apprentis du secteur de la restauration !



6 Clap de fin pour les Estivales : merci à tous !

Vous avez été plus d'un millier de personnes à participer aux 19 spectacles, ateliers et animations gratuites programmés lors des six semaines des Estivales Tassilunoises : MERCI ! La Ville de Tassin la Demi-Lune souhaite également remercier les 52 agents et bénévoles mobilisés durant l'été pour organiser cette deuxième édition. Nous espérons que vous avez passé de très beaux moments en famille et entre amis cet été à Tassin la Demi-Lune !



Année scolaire 2021-2022

Protocole sanitaire et mesures de fonctionnement

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en lien avec les directeurs d'école, a souhaité privilégier l'enseignement en présentiel, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires.

Un protocole comportant **4 NIVEAUX** permet de mettre en œuvre des mesures proportionnées :

NIVEAU 1 :
VERT

NIVEAU 2 :
JAUNE

NIVEAU 3 :
ORANGE

NIVEAU 4 :
ROUGE

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local	- Cours en présentiel en école primaire Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) Limitation des regroupements importants - Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) Limitation du brassage par niveau obligatoire - Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré - Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré - Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance Collèges et lycées : - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021





LES PARENTS D'ÉLÈVES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL

Quelques précautions :

- ne pas mettre les enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou +) ou d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille ;
- informer le directeur ou le responsable d'établissement si l'enfant a été testé positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ;
- porter le masque aux abords des écoles ;
- l'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains.

LE PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire dans le département du Rhône pour les personnes de 11 ans ou plus :

À l'extérieur :

- dans un rayon de 50 m aux abords des écoles, aux horaires d'arrivée et de départ des élèves, des gares ferroviaires et routières, des espaces extérieurs des centres commerciaux, des lieux de culte au moment des offices et des cérémonies ;
- dans tout rassemblement, manifestation, réunion ou activité organisés sur la voie publique ;
- dans les lieux de festivals et de spectacles ;
- dans les marchés, brocantes et ventes au déballeage ;
- dans les files d'attente.

À l'intérieur des établissements recevant du public, soumis au pass sanitaire, listés ci-dessous :

- les salles d'auditions, de conférences, de réunions ;
- les chapiteaux, tentes et structures ;
- les salles de concerts et de spectacles ;
- les cinémas ;
- les événements sportifs clos et couverts ;
- les salles de jeux, escape-games, casinos ;
- les foires et salons ;
- les musées et salles d'expositions temporaires ;
- les bibliothèques ;
- les bars et restaurants lors des déplacements à l'intérieur de l'établissement ;
- les établissements de plein air (stades ...).

NOUVEAU POINT SUR LA PHASE DE VACCINATION

La Ville continue d'accompagner les Tassilunoises et les Tassilunois dans leur parcours de vaccination.

- **Une 3^e injection de rappel** est recommandée par la Haute Autorité de Santé pour les **personnes de 65 ans et plus** ainsi que celles qui présentent des comorbidités à risque de formes graves de Covid-19.
- **Une campagne de rappel de vaccination** est en cours pour les résidents des Ehpad et des unités de soins de longue durée (USLD), les **personnes de plus de 80 ans** vivant à leur domicile, celles qui présentent un très haut risque de forme grave de Covid-19, et les personnes immunodéprimées. Une 3^e dose de rappel est ainsi possible 6 mois après l'injection de la 2^e dose vaccinale.

SENIORS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Afin d'accompagner les seniors, qui rencontrent des difficultés de mobilité pour se rendre sur leur lieu de vaccination pour la 3^e dose de vaccin, la Ville et le Lions Club Lyon-Charbonnières ont mis en place **des navettes**. Si vous êtes concernés, faites-vous connaître auprès de la cellule téléphonique de la Ville au **04 72 59 22 19 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**.

LIONS CLUB LYON-CHARBONNIÈRES MERCI BEAUCOUP à tous les bénévoles !

Grâce à leur mobilisation aux côtés des agents et élus la Ville, ce sont plus de **500 transports** qui ont pu être assurés pour accompagner les seniors sur leur lieu de vaccination.

L'opération se prolonge dans le cadre de la mise en place de la 3^e dose de vaccin. **Un partenariat précieux** pour accompagner les Tassilunois pendant la crise sanitaire.



La saison 2021-2022 de L'Atrium : au rendez-vous des émotions

Après une saison 2020-2021 perturbée par la crise sanitaire, les moments de partage d'émotions collectives sont enfin de retour. Créations, spectacles à ne pas manquer, partenariats d'exception, événements pour petits et grands : une saison riche et festive.

Théâtre, danse, chanson, musique classique (ou pas), cirque : tous les arts du spectacle vivant vont se retrouver sur la scène de L'Atrium, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. La saison 2021-22 témoigne de priorités fortes du mandat : accompagner tous les publics dans l'accès à l'art et à la culture, positionner la ville comme « **terre de rencontres et d'échanges culturels** ».

D'où une programmation qui se veut variée et ouverte à **toutes les générations** pour offrir des moments inspirants et forts à vivre ensemble. C'est cette émotion collective qui a d'ailleurs donné le diapason de la saison avec *La claque*, proposée pour l'ouverture en septembre.

Petite mise en bouche pour commencer avec les têtes d'affiche : **Clémentine Célerié** sera seule en scène pour raconter la bouleversante histoire de Jeanne, l'héroïne d'*Une vie* de Guy de Maupassant. **Agnès Jaoui**, que l'on connaît comme une brillante femme de cinéma – scénariste, réalisatrice et comédienne –, est une tout aussi talentueuse chanteuse, qui aime emmener son public dans de beaux voyages aux accents espagnols. Autre chanteuse, autre voyage : **Fatoumata Diawara**, qui viendra interpréter son dernier album, *Fenfo*, où le bambara exhale un genre afro-pop tout en suavité. Le journaliste de France-Inter **Fabrice Drouelle**

viendra quant à lui partager ses *Affaires sensibles* de sa belle voix de conteur.

La programmation exprime également une autre volonté importante de la Ville : **accueillir des créations**, réservant au public tassulinois la primeur de plusieurs spectacles. C'est notamment le cas de *La Métamorphose*, montée par la compagnie Premier'Acte d'après le roman de Kafka, ou encore de *Tout comme*, proposé par la compagnie Virevolt.

Pour les plus jeunes, les maîtres-mots seront le rire, l'enchantement et... l'initiation. Chouchou des enfants comme de leurs parents, **Aldebert** vient ouvrir sa malicieuse malle aux trésors musicaux. *Les Précieuses ridicules* propulse Molière en mode rock'n'roll avec des précieuses devenues des ados scotchées à leur smartphone... *Le Jonglage* percutant des **Frères Colle** voltige avec brio entre humour et musique tandis que *Le voyage impossible* invite à découvrir une pièce peu connue de Jules Verne dans une féerie théâtrale prolongée par une exposition, et que *Perséphone ou le premier hiver* offre un voyage mythologique avec celle qui devint reine des Enfers.

Pour découvrir l'intégralité de ce riche programme :

- le site atrium-tassin.fr/
- la plaquette de la saison 2021-2022 disponible à l'accueil de la Mairie et à L'Atrium.



L'agenda de la saison : les spectacles à venir

2021

OCTOBRE

► **VENDREDI 8 À 20H**
ALDEBERT, ENFANTILLAGES 4

Aldebert revient avec sa rafraîchissante série de spectacles. Chouchou des bambins comme de leurs parents, il continue de nous régaler avec ses « Enfantillages ».

► **VENDREDI 22**
LA MÉTAMORPHOSE
D'APRÈS FRANZ KAFKA :
L'INVRAISEMBLABLE
MÉSAVENTURE DE GREGOR SAMSA
COMPAGNIE PREMIER ACTE

Un voyage entre quotidien et fantastique. Une reprise de ce grand texte fascinante dans sa drôlerie, son questionnement et son autodérision.

+ Rencontre « bord de scène » avec l'équipe artistique, à l'issue du spectacle.

NOVEMBRE

► **MARDI 9 À 20H30**
FATOUMATA DIAWARA

La diva malienne de retour pour un concert événement : l'interprétation de son dernier album *Fenfo*, fruit de sa collaboration avec Matthieu Chedid et le violoncelliste Vincent Ségal.

► **DIMANCHE 21 À 17H**
JONGLAGE PERCUTÉ
LES FRÈRES COLLE

Une expérience de jonglerie musicale et humoristique inclassable ! Ces trois frères tambourinent pour nous offrir une performance étonnante. Cornemuse, flûte et guitare entrent dans la danse et les objets voltigent !

+ Rencontre « bord de scène » avec l'équipe artistique, à l'issue du spectacle.

+ Atelier jonglage avec Circ O'Bulle.

► **DIMANCHE 28 À 17H**
SCHUBERT : TRIO OP. 100 - EN PARTENARIAT
AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

Trio pour piano, violon et violoncelle.

Trois musiciens de Lyon unissent leurs talents pour (re)découvrir avec bonheur l'une des pièces les plus célèbres du répertoire classique.

DÉCEMBRE

► **VENDREDI 3 À 20H30**
TOUT COMME - COMPAGNIE VIREVOLT
Trois danseurs acrobates et un musicien au plateau pour mettre en relief leurs singularités, en mouvements et en sons, pour cette création tous publics, ludique et joyeuse.

► **VENDREDI 17 À 20H30**
LODKA - COLLECTIF SEMINYAKI

L'art du clown à son sommet ! Assis dans un petit bateau au milieu d'un océan sans fin, les personnages sont chahutés par des vagues de situations rocambolesques dont ils ne peuvent s'échapper.

+ Atelier clown de théâtre.

2022

JANVIER

► **SAMEDI 15 À 10H30**
LA COULEUR DU VENT
POSSIBLE (S) QUARTET

Au détour d'une mélodie, c'est l'histoire d'éléphants ou de Petit Géant qui partent à la recherche de la couleur du vent. Poésie, littérature et musique sont soufflées à l'oreille des enfants, explorent le champ des possibles pour ouvrir leur imaginaire !

► **SAMEDI 15 À 17H**
DANS LA LUNE - RÉMI GAUDILLAT SEXTET
L'histoire d'un petit garçon à qui l'on dit sans cesse qu'il est dans la lune... Ses voyages imaginaires et ses rêves racontés sur fond de musique originale.





► **VENDREDI 28 À 20H30**
UNE VIE, D'APRÈS GUY DE MAUPASSANT
CLÉMENTINE CÉLARIÉ, ARNAUD DENIS

Un chef d'œuvre de la littérature française porté seule en scène par l'interprétation époustouflante de Clémentine Célarié.

FÉVRIER

► **VENDREDI 11 À 20H30**
LES PRÉCIEUSES RIDICULES DE MOLIÈRE
COMPAGNIE ART'SCENIC

Une cure de jouvence, un bain de vitamines, connectées, débridées, intemporelles... Rien de classique pour cette mise en scène menée tambour battant par quatre comédiens dans une version délicieusement extravagante et irrévérencieuse.

+ Rencontre « bord de scène » avec l'équipe artistique, à l'issue du spectacle.

MARS

► **JEUDI 3 À 20H30**
FLAVIA COELHO - ALBUM DNA

Après plus de 500 concerts aux performances scéniques ultra vitaminées, Flavia Coelho, porte à la scène un flamboyant quatrième album pour chanter le métissage et la résistance, entre influences de la tradition brésilienne et fraîcheur des sonorités actuelles.

► **SAMEDI 12 À 20H30**
AFFAIRES SENSIBLES
FABRICE DROUELLE & CLÉMENCE THIOLY

L'émission quotidienne de France Inter met en ondes les grandes affaires et procès qui ont marqué les cinquante dernières années. Sur scène, archives sonores et visuelles à l'appui, Fabrice Drouelle et la comédienne Clémence Thioly racontent trois destins, trois combats de femmes hors du commun.

+ Atelier radio

+ Visite guidée de l'exposition du Collectif Item en résonance avec le spectacle

► **MERCREDI 23 À 17H**
VOYAGE À TRAVERS L'IMPOSSIBLE
COMPAGNIE ART'SCENIC

Une féerie théâtrale familiale où s'entremêlent voyage, imaginaire, manipulation d'objets et la conviction de toujours suivre ses rêves.

+ Échange avec les comédiens au cœur de l'exposition « Jules Verne illustré ».

AVRIL

► **SAMEDI 9**
AGNÈS JAOUÏ - EL TRIO DE MIS AMORES

Direction le sud ! La chanson c'est le jardin secret de la réalisatrice, scénariste et comédienne Agnès Jaoui. Elle nous emmène de l'Espagne au Portugal, de Cuba au Brésil, dans un territoire qui embrasse flamenco, fado, boléro, bossa...

► **VENDREDI 29 À 20H30**
MME FRAIZE DE ET AVEC M. FRAIZE

Monsieur Fraize se retire et laisse place à son âme-sœur : Madame Fraize, qui nous dit tout sur les petits riens qui font de la vie de couple un grand voyage.

MAI

► **MERCREDI 4 À 17H**
PERSÉPHONE OU LE PREMIER HIVER
COMPAGNIE GIROUETTE

Une Perséphone réinventée, téméraire, curieuse et indépendante, dont l'aventure pleine de rebondissements se tisse au fil des compositions musicales.

► **SAMEDI À 20H30**
THE FALLING STARDUST
CIE AMALA DIANOR - EN PARTENARIAT
AVEC LA MAISON DE LA DANSE

Dans cette récente création initialement prévue à la Maison de la Danse en 2020, des danseurs et danseuses virtuoses issues de la danse classique et de la danse contemporaine se risquent ensemble vers des galaxies méconnues de nos arts.

+ En avant-spectacle, une vidéo-conférence de Numéridanse sur l'univers du chorégraphe.

JUIN

► **SAMEDI 13 À 10H30**
LA BALADE DU TOUBIFRI
THE VERY BIG EXPERIMENTAL
TOUBIFRI ORCHESTRA

Le Toubifri, résolument tout terrain, revient en fanfare, pour une joyeuse déambulation musicale. Il nous propose de le suivre dans les rues de la ville pour une balade ludique et malicieuse !

LES DOCUMENTS TERRE

Loin des dépliants touristiques,
 des reportages-conférences,
 des rencontres insolites et magiques...

► **VENDREDI 10 DÉCEMBRE À 14H30**
UN AUTRE CHEMIN - MURIEL BARRA

Des hommes et des femmes ont fait le choix de rompre avec un système qu'ils estiment être dans l'impasse. Des histoires et des philosophies de vies différentes, sobres et heureuses.

► **VENDREDI 18 MARS À 14H30**
LA RÉSILIENCE QUÉBÉCOISE
MURIEL BARRA

Conscients de l'urgence à réduire notre dépendance aux énergies fossiles, les fondateurs d'un éco-hameau ont relevé un défi ambitieux : prouver qu'il est possible de vivre de manière résiliente et autonome.

► **VENDREDI 15 AVRIL À 14H30**
EN EL CAMINO - LOÏC CHETAIL

Du Pérou à la Patagonie, du Brésil à Cuba, de l'hémisphère Sud à l'hémisphère Nord, ce film retrace l'aventure d'un voyageur solitaire à travers les plus beaux paysages de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale.

LES PETITS + DE L'ATRIUM

À guetter sur le programme, de précieux onglets pour guider vos choix : spectacles à voir en famille, à prolonger par des ateliers et stages ; rencontres « bords de scène » avec la troupe...

La programmation hors spectacles

► LES EXPOSITIONS

Du 6 novembre au 8 décembre 2021 : *Regards sur ma ville*

Du 17 février au 12 mars 2022 : *Le musée itinérant de Germaine*

Du 22 mars au 9 avril 2022 : *Jules Verne illustré* – Exposition itinérante du musée de Nantes

► **LES ATELIERS :** cette saison verra renforcée l'offre d'ateliers et stages de pratique artistique amateur en lien avec les spectacles : clown, photo, arts plastiques, jonglage, radio... pour une immersion complète !

► **LES VITRINES ÉPHÉMÈRES :** lancée en juin 2021 à titre expérimental, cette initiative originale vise à offrir une visibilité aux artistes plasticiens tassulinois ainsi qu'aux adhérents des associations de la ville. Le principe : la possibilité, pour les propriétaires d'œuvres d'art, d'exposer celles-ci dans la vitrine de la galerie Forestier. La phase de test a permis de présenter plusieurs dizaines d'œuvres et d'artistes. Un bilan sera effectué à l'automne pour voir sous quelle forme la démarche peut être pérennisée.

► **LES CONFÉRENCES MUSICALES :** un cycle de 10 conférences audio-visuelles sur la France musicale entre classicisme et romantisme, par Patrick Favre-Tissot, musicologue et historien de la musique.

DES TARIFS ET ABONNEMENTS POUR TOUS

Rendre l'art et la culture accessibles à tous passe aussi par une politique tarifaire adaptée.

Premier point important : les prix des places et abonnements n'ont pas bougé par rapport à la saison précédente. S'abonner à L'Atrium est toujours aussi simple et souple : il suffit de trois spectacles au choix pour bénéficier de tarifs très avantageux.

De nombreux publics bénéficient par ailleurs de réductions :

Places à 15 € : les personnes de plus de 65 ans, les apprentis, les étudiants de moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les personnes en situation de handicap, les groupes d'au moins dix personnes, les membres de comités d'entreprise.

Places à 8 € : les moins de 18 ans.

PENDANT LA CRISE SANITAIRE, LA VIE CULTURELLE CONTINUAIT...

En dépit des fortes contraintes imposées par le contexte sanitaire, L'Atrium n'a jamais interrompu son activité : des compagnies, des artistes sont venus en résidence pour répéter des spectacles que le public pourra découvrir cette saison en créations. L'ONL a également trouvé un espace d'accueil pour ses 70 musiciens pendant que l'Auditorium était en travaux.

En attendant sa réouverture, le lieu a également proposé des contenus en ligne via sa newsletter et son site, avec des captations de spectacles, des tutos culturels... Et le moment venu, la salle a aussi été la seule de la Métropole à rouvrir ses portes après le confinement juste avant l'été.

Autant de manifestations d'un lien fort avec le public, pour faire vivre auprès de toutes et tous la culture si essentielle sous toutes ses formes.

Des partenariats d'exception

Ce sont **deux institutions prestigieuses** que L'Atrium accueille cette année, pour des rendez-vous qui s'annoncent exceptionnels.

La Maison de la Danse : dans la continuité d'une relation privilégiée qui a débuté en 2013 avec la Biennale de la danse et l'accueil de spectacles hors les murs, ce nouveau partenariat s'officialise avec le spectacle *The falling stardust* monté par la compagnie Amalia Dianor (**samedi 21 mai 2022**). Annulé lors de la dernière saison de la Maison de la Danse, il peut ainsi rencontrer son public à L'Atrium. L'événement s'accompagne d'un temps de médiation artistique, avec une vidéo-conférence proposée juste avant par un intervenant de la plateforme Numéridanse.

L'Orchestre National de Lyon : durant l'été 2021, les artistes de l'ONL ont trouvé à L'Atrium un lieu d'accueil pour répéter certains concerts qu'ils donneront cette saison à l'Auditorium de Lyon. Des moments de découverte privilégiés auxquels ont pu assister certains publics – des jeunes, du personnel médico-social... Pour la saison de L'Atrium, ce sont trois musiciens de l'ONL qui viendront interpréter l'une des pièces les plus connues de Schubert, le trio n° 2 en mi-bémol majeur, op. 100 (qui accompagne notamment une scène du film *Barry Lyndon*), **le dimanche 28 novembre**.

La saison en chiffres

20 spectacles

3 expositions

10 conférences musicales

3 documentaires

7 représentations réservées aux scolaires



Aménagement provisoire de l'avenue de la République : la Ville commande un comptage indépendant

Dans une volonté de partage harmonieux de la voirie entre les modes de mobilité, la Ville de Tassin la Demi-Lune a formulé à la Métropole de Lyon une proposition alternative d'aménagement pour l'avenue de la République, aujourd'hui congestionnée matin et soir par la piste bus/vélos mise en place en mai 2020 au sortir du confinement. Devant l'impossibilité de disposer des données objectives sur la fréquentation de cet axe par les cycles, la Ville a commandé un comptage indépendant dont les résultats sont sans appel : une moyenne de 250 passages quotidiens sur un axe qui comptabilise 47 000 véhicules/jour à l'Horloge en semaine.

Engagée sur les questions de mobilités douces et de l'aménagement d'une ville plus apaisée, l'équipe municipale accompagne le déploiement de **pistes ou couloirs cyclables** qui favorisent des conditions de circulation optimales en termes de sécurité et de confort des cyclistes. Le projet municipal de mandat prévoit d'ailleurs plusieurs projets de pistes cyclables et une **liaison douce/zone de rencontre**, sur la base de l'étude des besoins de connexion entre les différents quartiers de la ville. Le Mag' de décembre 2020 avait d'ailleurs consacré un dossier détaillé sur ces projets*. Cette démarche doit s'effectuer avec la Métropole de Lyon, partenaire financier en charge de la mise en œuvre de ces aménagements.

Depuis le 1^{er} confinement, la Métropole a décidé, de manière unilatérale et sans aucune concertation, la mise en place, sur un axe déjà extrêmement congestionné, d'une « corona piste » avenue de la République, condamnant deux voies de circulation sur quatre, au bénéfice des seuls vélos et bus. La Ville de son côté, après consultation des habitants, a proposé **un projet alternatif : un nouvel aménagement qui permettrait de concilier l'intégration d'une piste cyclable et le rétablissement d'une double voie de circulation dans le sens 3 Renards > Lyon, sans suppression de places de stationnements.**

Devant l'impossibilité de faire évoluer la position de principe de la Métropole malgré une congestion automobile record, et dans l'attente depuis un an d'obtenir un comptage précis et détaillé du nombre de cyclistes qui emprunteraient quotidiennement cet axe, la Ville a commandé un **comptage indépendant** pour s'appuyer sur des données objectives.

RÉSULTAT : alors que la Métropole avance une fréquentation supérieure à 500 vélos/jour sur l'avenue de la République, le recensement effectué par une société indépendante entre le 4 et le 10 juin derniers comptabilise entre 164 et 300 passages quotidiens cumulés. Soit un trafic qui ne justifie pas deux voies de circulation dédiées, sur un axe qui compte en moyenne 47 000 véhicules/jour à l'Horloge.

Katia Péchard, 1^{re} adjointe au maire déléguée à la qualité de la vie, aux mobilités, à la lutte contre les nuisances, circuit et stationnement, la voirie et les réseaux.

« Les habitants sont tous d'accord pour faire de la place au vélo et aux mobilités douces dans la ville. Nous avons d'ailleurs proposé de mettre en place, sur ce mandat, un projet ambitieux de trois pistes cyclables, en complément des agrandissements de trottoirs pour faciliter les cheminements piétons. Concernant l'avenue de la République, l'aménagement mis en place nous semble intenable car il augmente encore la congestion et la pollution, sans correspondre à une fréquentation élevée des cyclistes. Notre proposition à la Métropole est une alternative solide, qui permettrait d'avoir deux voies de circulation dans le sens 3 Renards/Horloge et une voie en sens inverse, sans supprimer de stationnements. »

Les chiffres du comptage

Sur une semaine pleine (du vendredi au jeudi suivant) :

► **VERS LYON** : Matin : 315 - Soir : 546 - Total : 861
► **VERS ÉCULLY** : Matin : 273 - Soir : 614 - Total : 887

Un usage « pendulaire » très marqué en semaine avec des heures de pointe visibles le matin, le soir et un peu le midi.

L'heure de pointe la plus importante se situe entre 18h et 19h en direction d'Écully (jusqu'à 28 vélos/heure).

S'y ajoute un usage « loisir » non négligeable le week-end.

* à retrouver sur le site de la ville : tassinlademilune.fr



Le parc de la Raude : point d'étape pour les riverains



Dans notre numéro d'avril 2021, nous avons présenté ce projet très attendu, dont la première phase a débuté en début d'année avec la construction de logements et d'un Pôle Petite enfance. Ce 12 octobre aura lieu une réunion d'information aux riverains qui présentera les différentes étapes de ce projet global, qui englobe également un grand parc public et un nouveau groupe scolaire.

Petit rappel : le projet du parc de la Raude porte sur la requalification globale de l'ancien terrain des Maraîchers, un site urbain de plus de 13 000 m² situé au cœur du futur quartier de la Libération.

Il s'agit pour la municipalité de réaliser, à travers ce grand projet d'aménagement, un deuxième Cœur de ville, qui s'inscrit dans une véritable démarche de métamorphose de ce quartier et réponde aux enjeux environnementaux et sociétaux des villes durables : passer d'un quartier minéral à un « poumon vert » grâce aux espaces végétalisés et arborés, intégrer les mobilités douces (marche, vélos), favoriser la mixité des usages, répondre aux besoins des habitants par la présence des services publics de qualité (école, crèche...) et de commerces (proximité du Phare).

Si la réalisation de ce nouveau Cœur de ville est déjà structurée dans ses principales phases, elle s'inscrit aussi dans une dimension participative. Trois réunions sont ainsi programmées en octobre (voir ci-dessous) afin que les riverains et conseils de quartier ou comités consultatifs puissent donner leur avis sur certaines grandes orientations et sur les usages attendus de ces nouveaux espaces.

Octobre 2021 : les grands rendez-vous de la concertation

- **Mardi 12 à 19h à L'Atrium :** réunion publique d'information aux riverains. Inscriptions sur : tassinlademilune.fr (rubrique Actualités)
- **Mardi 19 à 19h :** atelier de concertation dédié aux conseils de quartiers concernés et au comité « Plan Nature » ;
- **Vendredi 22 à 19h :** atelier de concertation dédié aux riverains (sur la base d'un panel sélectionné parmi les participants de la réunion du 12 octobre).



1 programme, 3 projets majeurs, 3 phases successives

PHASE 1 : 2021-2023

Construction d'un bâtiment HQE (haute qualité environnementale) intégrant une démarche environnementale transversale : bas carbone et énergie positive, qualité sanitaire de l'air, gestion de l'eau et comprenant :

- **une résidence** de 38 logements,
- **un Pôle Petite enfance** de 70 places en rez-de-chaussée (établissement d'accueil du jeune enfant EAJE, jardin d'enfants).

PHASE 2 : COURANT 2023

Aménagement du parc public de 6 000m² : pouponnière végétale, potager-école, espaces de jeux et de détente, accès pour les mobilités douces. Le parc accueillera une grande variété d'essences de manière à privilégier la flore locale, ainsi que les arbustes plantés par la Ville pour chaque enfant qui entre en maternelle.

PHASE 3 : 2024-2025

Construction d'un bâtiment accueillant trois équipements :

- **le groupe scolaire Samuel Paty** (ainsi nommé en hommage au professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020) : école maternelle et élémentaire comprenant entre 15 et 18 classes ;
- **un centre de loisirs ;**
- **une salle de quartier.**

i + d'infos : tassinlademilune.fr



3 questions à Claire Schutz

Adjointe au maire déléguée à l'Enseignement et affaires scolaires, Restauration scolaire, Activités périscolaires, Environnement, Énergies, Agenda 21 communal, Espaces naturels sensibles, agricoles et gestion des cours d'eau, Espaces verts, parcs publics et fleurissement

Dans ce contexte de crise sanitaire qui persiste, comment cette rentrée 2021 s'est-elle passée ?

Elle s'est très bien passée, placée plus que jamais sous le signe de la santé et de la sécurité, tous les protocoles et gestes barrières restant bien sûr à l'ordre du jour. Avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons été en mesure de mettre en place, dès le mois de mai, **60 purificateurs d'air, à raison de trois en moyenne par établissement, dans les « lieux de brassage »**. Des formations ont été dispensées cet été aux agents accompagnateurs et aux éducateurs. Nous étudions par ailleurs l'installation complémentaire de **capteurs de CO₂ dans les classes**, dont le coût reste entièrement à la charge des communes.

Concernant la sécurité, nous avons apaisé les abords de certaines écoles avec, entre autres, **des aménagements paysagers et bancs devant l'école Leclerc, un plateau traversant devant l'école Baraillon, des barrières pour empêcher le stationnement sauvage...** Une nouvelle phase de déploiement de caméras de vidéo-protection est également en cours sur certains sites.

Quelles sont les grandes tendances de cette nouvelle année ?

L'année scolaire 2021-2022 s'inscrit aussi sous le signe de l'écoresponsabilité. D'abord par une initiative qui vise à offrir aux enfants une relation privilégiée avec la nature, menée avec l'Atelier des saisons : **les « carrés potagers »**. Un projet pédagogique original et ludique, où les cours d'écoles vont accueillir chacune un espace où seront plantés choux, navets, pommes de terre, fraises, framboises... Les récoltes pourront être faites au fil des saisons, durant les petites vacances, et nous serons ravis d'y associer les parents ! S'y ajouteront **des ateliers cuisine**, des temps collectifs pour apprendre aux enfants ce lien essentiel entre saisons et alimentation. Par ailleurs, nous poursuivons **la démarche « Un arbre, un enfant »** : pour chaque élève entrant en maternelle,

nous plantons un arbre dans la ville et lui offrons aussi « son » arbuste ou « sa » plante à feuilles persistantes qui va grandir avec elle ou avec lui. **300 élèves vont en bénéficier cette année.**

Et du côté de la vie scolaire ?

Nous avons amélioré **les formalités d'inscription** (école et périscolaire) qui peuvent désormais se faire en ligne, **24 heures sur 24** ! Cela nous permet en outre d'avoir plus facilement les listes des enfants inscrits à l'étude, à la cantine... Il suffit au départ d'établir la fiche de son enfant, elle accompagne celui-ci ensuite durant toute sa scolarité en primaire, **y compris pour les activités extra-scolaires**. Bien sûr, nous n'oublions pas les familles qui n'ont pas accès à l'informatique : les procédures d'inscription restent possibles en mairie et dans les écoles.

Et nous réfléchissons à **une animation pour la pause de midi** : faire venir des bénévoles – parents, étudiants, membres d'associations... – qui viendraient partager leurs passions, leurs métiers avec les enfants. Des **« ateliers découverte »** ouvrant de nouveaux horizons...

La vie scolaire en chiffres



7 écoles publiques



1 400 élèves



80% d'enfants qui déjeunent à la cantine

Le sens de l'accueil

« **Tellement proche** » : en choisissant cette devise fin 2020, la Ville a voulu manifester l'importance qu'elle attache au lien avec les habitants. Dans une période où l'attention aux autres est plus que jamais essentielle, cette volonté de proximité se concrétise de nombreuses manières : par exemple avec le sens de l'accueil, qui s'exprime aussi bien à la mairie elle-même que par la manière de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Repenser l'accueil en mairie

Faire en sorte que les Tassulinois se sentent chez eux dans leur mairie, « casser les codes » de la froideur administrative, offrir aux agents des conditions de travail plus confortables : c'est le sens des aménagements entrepris cet été dans le hall du bâtiment. Les lignes directrices de l'opération se sont inscrites dans une ambition de qualité globale de l'accueil aux usagers exprimée par le Maire, Pascal Charmot : rendre visibles et faciles d'accès les services d'état-civil et d'urbanisme, créer un environnement chaleureux où l'on se sente bien, sans pour autant peser sur le budget de la collectivité. C'est donc la carte de l'optimisation et de la rénovation qui a été jouée, en réutilisant notamment le mobilier existant. En revanche, la nouveauté est de mise pour améliorer de manière significative **le confort acoustique et thermique de l'espace** avec un revêtement de sol en dalles textiles absorbantes et l'installation de fenêtres-ateliers pour créer une barrière anti-bruit. Les cinq semaines de rénovation ont également permis de faire **une plus large place à la lumière**. Cette refonte de l'accueil physique s'accompagne de celle de l'accueil téléphonique : une réorganisation des lignes et un standard plus accessible sont aussi les signes de cette volonté de renforcer **la proximité des services et leurs interactions avec les habitants**.



Une bienvenue originale pour les nouveaux arrivants

Bien accueillir les nouveaux habitants est une tradition de la Ville de Tassin la Demi-Lune. 2021 sera l'année de l'innovation dans ce domaine, une innovation aussi originale que ludique et conviviale avec **un rallye découverte** ! Organisé le samedi 16 octobre, en complément du traditionnel tour-découverte en bus, il reprendra le principe de celui qui avait été imaginé à la sortie du confinement pour remettre en lumière les commerces du centre-ville. Via un parcours gourmand, ses étapes révéleront autant de savoureuses surprises à travers les énigmes à résoudre. Qu'ils viennent en solo, en couple ou en famille, les nouveaux habitants auront une occasion unique de **faire connaissance avec leurs élus, leur ville et ses spécialités...** et avec les autres arrivants grâce à la constitution des équipes.



Le rallye découverte du 16 octobre est ouvert à tous les habitants arrivés à Tassin la Demi-Lune depuis janvier 2021. Pour s'inscrire, faites-vous connaître sur le site de la ville tassinladelune.fr (rubrique Actualités) ou via le flash code ci-contre.



Le parcours Sportif Santé

Évoqué dans *Le Mag'* d'avril 2021, et traduction concrète de la mobilisation d'une « **ville active et sportive** » évoquée ci-contre, le parcours Santé est l'une des nombreuses réalisations s'inscrivant dans le cadre du nouveau plan de mandat. C'est une proposition originale qui invite, à la fois, à bouger à son rythme et à se réapproprier l'espace urbain.

Avec L'Atrium comme point de départ, la boucle du parcours peut s'effectuer **aussi bien en courant qu'en marchant**, balisée par des repères visuels posés en continu sur le trottoir. Une manière idéale de pratiquer une activité physique adaptée à ses besoins, avec une durée qui varie **entre 48 min (marche rapide) et 1h30 (balade tranquille)**.

À venir l'année prochaine : une **version numérique**, podcast ou application, qui prolongera l'expérience en y associant le patrimoine urbain et culturel qui rythme le parcours. En projet également, **un deuxième parcours** qui invitera à aller jusqu'au plateau de Méginand, le plus grand espace naturel de la commune.



L'éco-pâturage en expérimentation

**Des chèvres et des moutons en ville ?
À Tassin la Demi-Lune, c'est bel et bien la réalité.
Et une réalité utile !**

Depuis l'été, la Ville de Tassin la Demi-Lune expérimente **une démarche d'éco-pâturage**.

Après l'arrivée d'un troupeau de chèvres (et leurs chevreaux) pour entretenir le parc public de la Raude, dont l'aménagement est prévu sur plusieurs années, c'est désormais au tour d'un **terrain municipal de 1 000 m² sur l'avenue du 8 Mai 1945**, d'expérimenter cette initiative écologique d'entretien des espaces verts avec l'accueil d'un troupeau de moutons.

Issus de l'élevage isérois « La chèvre pastorale », les animaux resteront en ville **jusqu'au 30 novembre** avant de regagner leur élevage pour l'hiver. Si l'expérience est concluante, elle sera renouvelée sur deux autres terrains de la commune.



Une subvention aux cadets de la Gendarmerie



Initiative originale et citoyenne, la création de l'association des Cadets de la Gendarmerie s'adresse aux **jeunes filles et garçons âgés de 16 à 17 ans**.

Mise en place par la Gendarmerie du Rhône, elle les accueille sur **une dizaine de jours** durant l'année scolaire et leur propose **un programme à visée éducative**.

Ce parcours, effectué sur la base du volontariat, s'inscrit dans le cadre du **service national universel** au titre d'opérations d'intérêt général.

La Ville de Tassin la Demi-Lune a souhaité manifester son soutien à cette belle action de promotion des valeurs républicaines. Elle s'est engagée à **parrainer** l'un de ces jeunes qui réside sur la commune, et a accordé une subvention de **1 000 € à l'association**.

Retour sur...

les travaux réalisés durant l'été

Pour rendre l'espace urbain toujours plus sûr et plus agréable à vivre, les services de la Ville identifient les travaux et aménagements nécessaires sur la voirie. Ils sollicitent ensuite la Métropole, en charge de cette compétence, pour les réaliser. Plusieurs opérations importantes ont ainsi eu lieu cet été à l'initiative de la Ville.



Avenue Leclerc : confort et végétalisation

Devant l'école Leclerc et l'école Prévert, plusieurs aménagements ont été demandés par la Ville à l'emplacement des barrières précédemment installées dans le cadre du plan Vigipirate : un **élargissement du trottoir** pour améliorer le cheminement des piétons, **l'installation de bancs** en granit pour créer un espace d'attente confortable, et **la plantation d'arbres et arbustes**. Les travaux ont eu lieu en juillet en août, les plantations vont suivre.

Avenue du 11 Novembre : une circulation apaisée

Sur cet axe, la vitesse excessive des véhicules était un réel problème pour les riverains et les piétons. D'où la création de **deux plateaux traversants** aux intersections suivantes :

- avenue du 11 Novembre / route de Belgique (vers la crèche, le parc de l'Orangerie et le centre social),
- avenue du 11 Novembre / allée du Baraillon (école Baraillon).



Avenue Victor Hugo : piste cyclable bidirectionnelle et végétalisation

Après l'achèvement de la première phase comprise entre la place Vaubouin et le chemin de la Vernique, la seconde phase vers Lyon 9^e a démarré en septembre. Elle porte sur un **aménagement transitoire**, dans l'attente de la finalisation de l'étude sur la rue Marietton.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un **programme végétal** va permettre d'adoucir le caractère urbain de l'avenue.

Avenue de la République : un cheminement piétons plus agréable

La réfection du trottoir avec un revêtement de qualité a été réalisée entre le rond-point de Lattre de Tassigny et l'Horloge. **Des cadres** ont également été posés autour des arbres.

Le cheminement des piétons, et notamment des écoliers vers l'école Vincent Serre, est ainsi plus facile et plus agréable.

Concours

« Pitch ta Boîte »

C'est une soirée inspirante et vivifiante qui a eu lieu cet été au MIX COWORKING à l'occasion d'un concours co-organisé avec la Ville de Tassin la Demi-Lune, la Métropole du Grand Lyon et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon-Métropole.

Baptisé « Pitch ta Boîte », ce concours de présentation était ouvert à toute entreprise déjà créée ou en création.

Objectif : 3 minutes pour séduire et convaincre le jury et le public venu assister à cet exercice oratoire pas si facile...



Ils étaient au total **une quinzaine** à se présenter pour dévoiler tous les atouts de leur jeune entreprise et démontrer le potentiel de leur business.

3 catégories de présentation étaient proposées :

- **REBOND** pour les entreprises qui ont su rebondir après la crise ou les entrepreneurs qui ont rebondi dans leur vie ;
- **IMPACT** pour les entreprises qui ont un impact positif sur leur environnement et qui véhiculent des valeurs méritant d'être partagées ;
- **DECALÉ** qui autorisait un « pitch » plus... artistique !

3 catégories pour 3 prix en plus d'un prix « Coup de cœur du public »

pour permettre à tous les spectateurs de désigner celui ou celle ayant été le plus persuasif.

En l'occurrence, ce fut pour le public la présentation de l'entreprise « **30 Mai - Passeuse de petites et de grandes histoires** » créée par Valérie Muller, qui remporta le plus grand nombre de voix.



Les autres lauréats furent dans la Catégorie REBOND « **Serfouette & Binette** », fondée par Aude Berthélémy. Un site Internet de conseils pour la maison et le jardin mais également lieu d'échange et de partage entre jardiniers engagés dans une démarche d'autonomie alimentaire, dans le respect de la nature et du vivant.

Pour la catégorie IMPACT, le prix fut décerné à la société « **Alfred - agence de Services à la personne** » représentée par Mathieu Vérité. Cette agence tassilunoise a notamment, au moment de la crise sanitaire, su activer son réseau de salariés pour venir en aide aux plus fragiles.

Enfin, le prix DECALÉ a récompensé l'entreprise « **KonectiK** », spécialisée dans le dépannage informatique, représentée par Solène Pieniek, Hugues Anxionnat et Adrian Kamil, qui ont su se démarquer avec un pitch tout en rimes et déguisés en super-héros !

Une soirée qui fut aussi, pour de nombreux créateurs d'entreprises concurrents du concours ou pas, l'occasion de s'inspirer d'autres parcours, de rencontrer, échanger et développer leur réseau dans une ambiance conviviale.



La cave La Demi-Lune, un nouvel espace pour épicuriens

Installée 44 avenue de la République, la cave La Demi-Lune d'Émilie et Jérémie Pellerin offre une jolie sélection de vins venus de toute la France ainsi que des spiritueux, des bières et des cidres.



Avant d'ouvrir leur cave en mai 2021, Émilie et Jérémie ont débuté dans le milieu des vins et spiritueux en gérant un bar à vin. Une première expérience qui leur a permis d'échanger avec d'autres restaurateurs et d'évoquer leurs problématiques communes. Notamment celle du transport et du stockage. Ils décident alors de proposer une offre « grossiste » pour les professionnels via Internet.

Plus tard, à l'occasion de la crise sanitaire, ils s'orientent vers la vente aux particuliers. D'abord en mettant en place des ventes privées puis en travaillant au projet d'une cave, avec **un large choix de bouteilles issues de domaines « historiques »** mais aussi de nouveaux domaines, plus confidentiels.

Assez naturellement ils se tournent vers Tassin la Demi-Lune pour mettre en œuvre leur projet. Et l'opportunité d'un local disponible à quelques centaines de mètres de l'Horloge leur permet de le concrétiser en quelques mois.

Du mardi au vendredi, Émilie et Jérémie vous accueillent dans leur chaleureuse boutique en sélectionnant avec soin **des vins de qualité, adaptés à tous les goûts et budgets**. Pour le plus grand plaisir (et une modération identique) des amateurs tassilunois de produits viticoles.

**i Cave La Demi-Lune - 44 avenue de la République
04 78 66 05 11 - Du mardi au samedi : 9h30-12h30 | 13h30-19h30**

MH Cuisines, une enseigne éco-responsable

Lorsque Christophe Richard a installé son show-room 70 avenue Charles de Gaulle, c'était avec une idée bien précise en tête : offrir aux Tassilunois de belles cuisines à des prix abordables et dans une logique éco-responsable. C'est aujourd'hui une réalité avec plus de 200 m² de magasin et des installations qui donnent envie de passer sa vie en cuisine !

L'enseigne, après quelques mois d'ouverture, s'est désormais fait une place sur le marché des cuisines aménagées. Un superbe local commercial permet aux clients d'être accueillis dans une ambiance conviviale avec de larges espaces pour découvrir les tendances.



Disposant d'usines qui fabriquent en Europe et en France, MH Cuisines propose des meubles trois fois plus robustes que le kit. Et Christophe Richard, qui n'en est pas à ses débuts en matière de cuisine, est fier de pouvoir proposer **des aménagements surmesure et 100% personnalisables**.

Il insiste aussi sur le côté **éco-responsable et solidaire** de son enseigne, à travers les matériaux utilisés mais aussi les différents programmes environnementaux et associatifs dans lesquels la marque est engagée. S'il est temps pour vous de repenser votre cuisine, voici une bonne occasion de découvrir ce nouvel acteur qui vient compléter l'offre des aménageurs d'intérieur de la ville.

**i MH Cuisines - 70 avenue Charles de Gaulle - 04 78 56 59 87
Le lundi : 14h-19h - Du mardi au samedi : 10h-12h | 14h-19h**



70^E ANNIVERSAIRE DE LA SEMAINE BLEUE SEMAINE DES RETRAITÉS ET DES SENIORS DU LUNDI 4 AU DIMANCHE 10 OCTOBRE

Pour cette édition 2021, la Ville de Tassin la Demi-Lune a souhaité étoffer les événements et vous proposer une plus grande diversité d'activités.

► LUNDI 4 OCTOBRE

Séance gratuite de golf de 10h à 11h puis de 11h à 12h au Golf Lyon Tassin (10 pers. max par séance)

Atelier Œnologie à 14h (10 pers. max)

► MARDI 5 OCTOBRE

Visite guidée par le Groupe de Recherches Historiques de Tassin la Demi-Lune, départ à 9h30 de l'église du Bourg vers le centre-ville.

Balade Randolune : départ à 13h15 du Parc de L'Atrium, suivi d'un goûter à la ferme de Meginand (25 pers. max)

► MERCREDI 6 OCTOBRE

Sortie à Annecy : départ en car à 8h30 précises (RDV devant la Résidence Beauséjour à 8h). Retour à 19h15 (30 pers. max)

► JEUDI 7 OCTOBRE

Atelier informatique de 10h à 12h à la résidence Beauséjour (15 pers. max)

Coaching sport avec Iris Pagnon de 14h à 17h à la Maison des Familles, salle de conférence au rdc. 3 ateliers de 45 minutes, à 14h, 15h et 16h

► VENDREDI 8 OCTOBRE

Sensibilisation sur la prévention des vols et cambriolages animée par le Major AC'H à 9h30 à l'Espace Jules Ferry. Ouvert à tous (60 pers. max)

Atelier d'œnologie à 14h (10 pers. max)

► SAMEDI 9 OCTOBRE

Conférence sur les bienfaits naturels des aimants sur le corps à 10h animée par Carine Rigolet, suivie d'une exposition à la Maison des Familles (20 pers. max)

Thé dansant à 14h30 à L'Oméga

► DIMANCHE 10 OCTOBRE

Aquagym à 10h au Parc Aquavert (20 pers. max)

**Inscriptions auprès du CCAS : 04 72 59 22 30
accueilccas@villettassinlademilune.fr**

Accueil de loisirs municipal d'Alaï (6-12 ans) Vacances d'automne du 25 octobre au 5 novembre

Ouverture des inscriptions : **lundi 27 septembre** puis possible jusqu'à deux jours avant l'activité. Programme ouvert à **tous les enfants de 6 à 12 ans** et adapté aux enfants en situation de handicap.

**i inscriptions en ligne : tassinlademilune.portailcitoyen.eu
sur rendez-vous : 04 72 86 06 68 - animation@villettassinlademilune.fr**

Salon SOL'ART 2021 du 27 octobre au 4 novembre

Le Salon de l'Ouest Lyonnais rassemblera **de nombreux artistes** : peintres, sculpteurs, graveurs, artistes des métiers d'art, choisis pour leur originalité, leur personnalité et leurs qualités picturales et artistiques. Il aura lieu **du 27 octobre au 4 novembre à l'Espace culturel L'Atrium**.

Chantiers jeunes du 25 au 29 octobre

Vous avez **entre 15 et 17 ans** et vous souhaitez vous initier au monde du travail et effectuer des missions au service de la commune ? Inscrivez-vous aux chantiers jeunes !

i + d'infos : 04 72 86 06 68 ou animation@villettassinlademilune.fr

Permanences du Maire

Échangez avec le Maire de Tassin la Demi-Lune. **Sans rendez-vous et sous forme d'entretien individuel**, venez poser librement vos questions !

Les prochaines dates :

- **Samedis 9/10, 6/11 et 4/12 de 9h à 11h30** : Hôtel de Ville, bureau du Maire.
- **Samedi 30/10 de 9h à 11h30 - Quartier Alaï-Croisette** : Stade Dubot - 13 avenue Mathieu Misery.
- **Samedi 27/11 de 9h à 11h30 - Quartier L'Aïgas-Grand Bois Meginand** : Complexe sportif des Coquelicots - 1 impasse des Coquelicots.
- **Samedi 11/12 de 9h à 11h30 - Quartier Montpinot-Le Bourg** : École Baraillon.



N°1 du portage de repas à domicile



Portage de repas à Tassin

Agence
Lyon Ouest
04 72 32 15 74



Qualité, choix et convivialité

Chaque jour, Les Menus Services proposent un **large choix de plats savoureux et équilibrés**. Plusieurs entrées, plats du jour et desserts gourmands. Sans oublier les délicieux potages de légumes frais pour le soir. Les clients sont toujours livrés à **heure fixe**, par la **même personne** ; le service est attentionné. Un vrai moment de convivialité et d'échanges.

Suivi diététique

Les diététiciens conseillent les personnes ayant un **régime particulier**. Des plats spécifiques sont proposés tous les jours : sans sel, diabétiques, végétariens, mixés pour les problèmes de déglutition, faciles à manger à la texture tendre pour les problèmes de dentition.

Souplesse et liberté

Ici, pas d'engagement ! Vous choisissez la fréquence de vos livraisons et votre formule. Prix à partir de 12,15 € le repas livré, soit 8,35 € après déduction fiscale ou crédit d'impôt*. **La mise en place est rapide et démarre par un simple appel téléphonique !**

(*) Aides fiscales sur les prestations de services à la personne. Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016



Depuis 10 ans Les Menus Services livrent des repas de qualité au domicile des personnes âgées toute l'année. Pour le plus grand plaisir des seniors qui apprécient et recommandent ces bons repas à la carte, livrés avec autant de sérieux que de gentillesse !

AGENCE LYON OUEST - 63, rue de la Garenne 69340 Francheville - www.les-menus-services.com

Illustration : La Pourpudour / Cédric photo : Shutterstock

SERVICE PUBLIC DE POMPES FUNÈRES depuis plus de 100 ans

Organisation de funérailles
Prévoyance obsèques



Pôle Funéraire Public
Métropole de Lyon

VOTRE AGENCE À TASSIN



54 Avenue Victor Hugo



04 72 76 08 18

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7

www.polefunerairepublic.com

DÉLÉGATAIRE OFFICIEL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Pôle Funéraire Public - Métropole de Lyon - 54 Avenue Victor Hugo - 69340 Tassin la Demi-Lune - 04 72 76 08 18 - www.polefunerairepublic.com - © 2016 Pôle Funéraire Public

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour

GRÈS GÉANTS ■ DALLES SUR PLOTS ■ FAÏENCES
MOSAÏQUES ■ ZELLIGES ■ GALETS ■ PARQUETS
MARBRES ■ PIERRES NATURELLES ■ PAVÉS
TERRES CUITES ■ DALLES ET MARGELLES DE PISCINE
SANITAIRES ■ ROBINETTERIES ■ SPAS
ACCESSOIRES ■ HAMMAMS ■ SAUNAS
OUTILLAGES ■ MEUBLES ■ VÊTEMENTS PRO

BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
04 78 34 15 16



Places disponibles !

Vous cherchez une place en crèche **uniquement les lundis/mardis/jeudis/vendredis** hors mercredis et hors vacances scolaires ?

La micro-crèche GARD'EDEN Petite Aventure
vous accueille !

NOUVEAUTÉ !

Vous cherchez une place en centre de loisirs **les mercredis et vacances scolaires** et votre enfant a entre 3 et 6 ans ?

Le mini centre de loisirs GARD'EDEN Grande Aventure
vous accueille ! (Dispositif éligible à la PAJE)



Renseignements et inscriptions :
 www.gardeden.fr - Tél : 04.26.22.48.53 - secretariat@gardeden.fr



LA VILLE DE TASSIN
LA DEMI-LUNE VOUS PROPOSE
UN NOUVEAU SERVICE

GÉREZ VOTRE STATIONNEMENT AVEC VOTRE SMARTPHONE



Inscription en 30 secondes



Facile et rapide :
Démarrez, arrêtez ou prolongez votre
stationnement à distance



Économique :
Payez uniquement le temps stationné



Pratique :
Plus besoin de monnaie



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION !



Besoin d'aide ?



Appelez le
09 77 55 99 99

Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Le groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune rassemble toutes les composantes de la famille centriste jusqu'aux écologistes.

Nos 8 élus ont l'honneur de vous représenter au Conseil municipal et d'y porter une voix différente, pour faire de notre commune une ville toujours plus verte, plus dynamique et plus sûre.

Nous nous sommes engagés à vous rendre régulièrement compte de notre action, en toute transparence.

Aussi pour découvrir nos propositions et retrouver des points complets sur les dossiers, nous vous donnons rendez-vous sur www.mieuxvivreatassin.fr

Vous pouvez également nous écrire à contact@mieuxvivreatassin.fr ou nous joindre au 07 83 89 81 27.

À vos côtés.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,
Marielle MARGERI, Yves MEJAT, Martine ESSAYAN,
Cédric VERNET et Anne GERLINGER

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

Déployer tous les efforts pour défendre les intérêts des Tassilunois

Notre équipe municipale reste mobilisée sans relâche pour faire avancer les projets qui comptent pour vous :

- le projet de l'ancienne Poste-Bourg : après plusieurs mois de discussions infructueuses avec la Métropole de Lyon, la Ville a pris la décision de réaliser elle-même le futur pôle commercial du Bourg, avec la construction d'un bâtiment destiné à accueillir trois commerces et possiblement un pôle médical. La Ville souhaite en effet maîtriser totalement l'aménagement du site, sans se voir imposer par la Métropole des critères inacceptables en matière de logement ;
- le pont Esplette : depuis l'annonce l'an passé par la Métropole de la nécessité de remplacer ce pont (propriété conjointe Métropole/SNCF) à échéance de 4 ou 5 ans, en raison de sa vétusté, et la mise en place d'un flux alterné, la congestion automobile rend la situation sur site intenable pour les riverains. Après des signalements répétés et restés sans réponse auprès de la Métropole, le Maire, Pascal Charmot, a entamé un rapprochement direct avec la SNCF pour solliciter une prise en compte rapide de la situation ;
- l'avenue de la République : alors que la qualité de l'air est une préoccupation sanitaire de plus en plus essentielle sur le territoire métropolitain, les mobilités douces peuvent être une arme efficace, à condition d'être déployées de manière concertée et raisonnée. L'argument de la Métropole en faveur de l'implantation de deux voies vélos/bus à la sortie du premier confinement portait sur l'augmentation du nombre de cyclistes empruntant chaque jour l'avenue de la République. Pour avoir une vision juste sur laquelle fonder une proposition définitive, la Ville a souhaité effectuer un comptage en période normale (hors vacances scolaires), à un moment de l'année où la météo favorise l'usage de ce mode. Elle a donc fait appel à une société privée indépendante, qui a placé un dispositif de caméras du vendredi 4 juin au jeudi 10 juin 2021. Ce comptage qualitatif précis a pu montrer que l'avenue enregistrait un passage quotidien allant de 164 à 300 vélos au plus, soit un trafic qui ne justifie pas deux voies dédiées avec les nuisances que cela entraîne sur un axe fréquenté par 47 000 voitures/jour. Le projet proposé par la Ville sera de nouveau défendu.



tassinlademilune.fr



**TASSIN
LA DEMI-LUNE**
TELLEMENT
PROCHE

JOURNÉE D'ACCUEIL
LE SAMEDI 16 OCTOBRE 2021
INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE
ET RECEVEZ LE PROGRAMME
COMPLET



**BIENVENUE
AUX NOUVEAUX
HABITANTS**